

Florence Favrel-Feuillade, directrice de la DRCI à l'AP-HP

"Parmi nos dispositifs de soutien à la recherche, les postes d'accueil sont essentiels et uniques"

Publié le 30/10/18 - HOSPIMEDIA - HOSPIMEDIA



Cela fait dix-huit ans que les postes d'accueil existent à l'AP-HP. Leur intérêt pour la recherche n'est plus à démontrer. Pourtant, un certain nombre de médecins en méconnaissent encore l'existence. Les explications de Florence Favrel-Feuillade, directrice de la délégation de la recherche clinique et de l'innovation (DRCI) du CHU francilien.

Hospimedia : "En quoi consistent exactement ces postes d'accueil, auxquels vous avez consacré une journée d'échanges le 11 octobre à l'Institut Pasteur ?

Florence Favrel-Feuillade : C'est un dispositif qui existe depuis 2001 et qui permet à des professionnels de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) d'effectuer pendant une période définie (de un an trois ans) une activité de recherche ou un travail de thèse dans un des laboratoires partenaires. Il avait été initié avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Et depuis, douze nouveaux organismes publics de recherche, universités et grandes écoles*, par ailleurs associés sur plusieurs autres dispositifs avec l'AP-HP, ont rejoint ce programme. Au total, 189 médecins ont bénéficié de ce temps privilégié de recherche à temps plein ou à mi-temps. Ils sont à 40% praticiens hospitaliers (PH), 45% chefs de clinique ou assistants hospitalo-universitaires et 15% internes.

H. : Quel est l'intérêt de ce dispositif pour un médecin et pour l'AP-HP ?

F. F.-F. : Le transfert de connaissance entre médecins et scientifiques des laboratoires permet de susciter des synergies à moyen et long terme. Le laboratoire d'accueil offre la possibilité d'accéder à des plateformes technologiques et connaissances scientifiques que nous n'avons pas à l'hôpital. Cela permet aux médecins de développer une approche complémentaire qu'ils n'auraient pas pu avoir seuls au sein de l'AP-HP. L'expertise ainsi gagnée est mise à profit tout au long de leur pratique future, ce qui change donc fondamentalement leur approche de la recherche sur des sujets qu'ils ont pu approfondir et expertiser avec d'autres scientifiques. Quand vous avez travaillé dans un laboratoire de recherche *via* ce dispositif de poste d'accueil, vous gardez ensuite souvent cette collaboration tout au long de votre vie professionnelle et multipliez les projets de recherche. C'est aussi un programme qui permet de répondre à l'exigence de mobilité requise pour devenir professeur des universités-praticien hospitalier (PU-PH). Lors des rencontres postes

d'accueil organisées le 11 octobre, de nombreux lauréats ont témoigné. Ce dispositif avait été pour eux un élément très favorable à leur évolution professionnelle. L'AP-HP souhaite donc continuer d'inscrire ce dispositif dans ses collaborations avec ces organismes de recherche partenaires, afin de renforcer ce croisement entre un projet professionnel individuel et des logiques institutionnelles de partenariat du CHU. Et ceci en permettant des collaborations scientifiques avec des organismes spécialisés en mathématique appliquée, en génétique, ingénierie, informatique, etc. Le tout en favorisant l'interdisciplinarité nécessaire à la médecine du future.

"Les retours d'expériences soulignent l'importance de ce temps de respiration pour mener à bien des travaux de recherche, le poste d'accueil permettant d'y sanctuariser du temps dédié à côté d'une activité clinique extrêmement prenante."

H. : Comment cela fonctionne-t-il ?

F. F.-F. : Il n'y a aucun thème imposé. Les lauréats soumettent leur projet de recherche devant le jury composé d'anciens lauréats et de représentants des partenaires. Quand vous regardez les quelque 200 projets qui ont pu être montés depuis 2001, les thématiques, approches et sujets traités sont extrêmement foisonnants : le VIH ; le monitoring cardiovasculaire ; des dispositifs d'aide à la respiration ; l'identification et l'évaluation thérapeutiques d'anticorps de type IgA antiprotéines de surface du *Clostridium difficile* ; l'étude des adaptations posturales statiques et dynamiques, induites par la respiration et les variations de volume pulmonaire chez le sujet sain et les patients atteints de pathologies chroniques ; l'analyse pré et postopératoire de l'alignement et de l'équilibre d'une déformation rachidienne de l'adulte (influence du réalignement et de la musculature sur les résultats cliniques postopératoires)... Chaque année, le projet est réévalué et peut ne pas être renouvelé si les travaux conduits dans l'année s'avèrent insatisfaisants (cas exceptionnel) pour le jury.

H. : Depuis 2001, c'est la première fois que vous communiquez aussi ouvertement sur ces postes d'accueil. Malgré la réussite de ce dispositif, il semble encore assez méconnu...

F. F.-F. : Oui, le programme reste encore trop méconnu, y compris au sein de l'AP-HP. Nous essayons de diffuser très largement nos appels à projets pour recevoir davantage de candidatures. En général, sur les appels à projets de recherche en France, nous sommes plutôt sur des taux de sélection compris entre 15 et 30%. Pour les postes d'accueil, nous recevons chaque année à peu près une trentaine de candidatures pour une quinzaine de bénéficiaires. Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ([HCERES](#)), qui a évalué l'AP-HP cette année, a souligné le grand intérêt de notre dispositif de soutien. Cette méconnaissance est donc assez paradoxale. D'où cette journée d'échanges organisée le 11 octobre pour mieux le faire connaître grâce aux nombreuses réussites évoquées. Les témoignages ont d'ailleurs souligné l'importance de ce temps de respiration pour mener à bien des travaux de recherche, le poste d'accueil permettant d'y sanctuariser du temps dédié à côté d'une activité clinique extrêmement prenante.

H. : Justement, combien de temps dure le contrat ? Qui le finance ?

F. F.-F. : Le contrat dure un an et est renouvelable deux ou trois fois selon les organismes. Pour les PH, il s'agit d'un mi-temps, pour les autres statuts, d'un temps plein. L'AP-HP n'est pas seule à financer. Chaque partenaire qui accueille finance la moitié du remplacement.

H. : Enfin, outre le fait de mieux communiquer, quels autres enjeux émergent pour ces postes d'accueil ?

F. F.-F. : Les bénéficiaires d'un poste d'accueil souhaitent par exemple disposer d'une petite enveloppe d'amorçage pour réaliser des travaux au sein des laboratoires. Quant aux partenaires, ils ont proposé que l'AP-HP accueille également des stagiaires de master 2 pour travailler sur les thématiques des lauréats. Nous réfléchissons également à renforcer l'accompagnement des lauréats par la délégation de la recherche clinique et de l'innovation (DRCI) dans la recherche de financement pour leurs projets, ce qui suppose que les médecins nous sollicitent en cas de besoin. En tout cas, une chose est sûre : parmi nos dispositifs de soutien à la recherche, les postes d'accueil sont essentiels et uniques en France."

Propos recueillis par Thomas Quéguiner
- [Twitter](#)

* L'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech), l'École nationale supérieure d'arts et métiers (Ensam), le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), CentraleSupélec (CS), l'École polytechnique, l'École supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris (ESPCI Paris), l'Institut Mines-Télécom, l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria), l'Institut Pasteur, le Laboratoire d'excellence de biologie pour la psychiatrie (Labex Biopsy), l'université de technologie de Compiègne (UTC), ainsi que l'Institut universitaire d'ingénierie en santé (IUIS) et celui des sciences du calcul et des données (ISCD) de Sorbonne universités

Vos réactions (3)

Patrick DELAMARE 31/10/2018 - 10h53

Voilà une très belle démarche institutionnelle qui pourrait également convenir aux professionnels paramédicaux ! Est-ce envisageable? La recherche paramédicale a besoin d'être soutenue et plus structurée; ce dispositif mériterait d'être davantage explicité auprès des cadres et des équipes paramédicales. Le statut de coordonnateur paramédical de la recherche en soins a été un premier pas important dans les groupes hospitaliers, comment maintenant l'amplifier et lui donner encore plus de sens?

Nathalie GOUTTE 31/10/2018 - 08h30

D'autres personnels que les médecins font de la recherche à l'APHP. Cette offre pourrait leur être aussi ouverte?

Paul IHOUT 31/10/2018 - 07h52

Ce dispositif devrait tenir compte des médecins du secteur privé.

La recherche clinique n'est pas réservée uniquement aux établissements de l'AP-HP.

Les informations publiées par HOSPIMEDIA sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contacter HOSPIMEDIA (copyright@hospimedia.fr). Plus d'information sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par HOSPIMEDIA dans la rubrique droits de reproduction.